

DOSSIER DE CANDIDATURE

FONDATION 

PROGRAMME

PRÉVENIR L'ILLETTRISME



ENTRE LES LIGNES

Appel à projets
du 17 octobre 2011 au 6 janvier 2012

fondation-sncf.org

FONDATION SNCF

34, rue du commandant Mouchotte 75699 PARIS cedex 14

Email : fondation@sncf.fr Internet : www.fondation-sncf.org

REGLEMENT

Créée en 1995, la Fondation SNCF a pour mission d'aider les jeunes à se construire un avenir. Elle intervient sur trois axes :

- **Prévenir l'illettrisme**
- **Vivre ensemble**
- **Entreprendre pour la mobilité.**

Dans le cadre de son programme « Prévenir l'illettrisme », la Fondation lance son quatrième appel à projets. Elle veut ainsi encourager, sur l'ensemble du territoire, les initiatives associatives qui ont pour objectif de concourir à la maîtrise ou la consolidation des savoirs de base (lecture, écriture et calcul) à deux étapes déterminantes du développement des jeunes :

- la petite enfance (2 à 6 ans) et
- l'adolescence (10 à 15 ans).

Cette année, l'appel à projets « Entre les lignes » est entièrement régionalisé. Des jurys d'experts (chargés de mission régionaux de l'ANLCL, correspondants académiques Illettrisme de l'Éducation nationale, bibliothécaires...) se réuniront donc dans chaque région pour désigner les lauréats.

I - DATES ET MODALITES 2011-2012

- Lancement de l'appel à projets : **17 octobre 2011**
- Clôture de l'appel à projets : **6 janvier 2012**
- Annonce des résultats - Désignation des projets lauréats : **mars**

Dans chaque région, les jurys décerneront un « Prix du jury » afin de valoriser les projets les plus remarquables.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur <http://www.fondation-sncf.org/>

Le dossier de candidature doit être rempli intégralement et être dactylographié. Il doit être envoyé au plus tard le 6 janvier 2012 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : FONDATION SNCF Appel à projets « Entre les lignes » - 34, rue du commandant Mouchotte 75699 PARIS cedex 14.

II - CRITERES D'ELIGIBILITE

Pour pouvoir participer à l'appel à projets 2011-2012, le projet soumis doit :

- Etre porté par une **association à but non lucratif** (loi 1901).
- **Etre le seul projet** déposé par l'association dans le cadre de cet appel à projets 2011-2012.
- **Ne pas faire partie d'un programme qui fait déjà l'objet d'un partenariat entre l'association et la Fondation SNCF** au niveau national.
- Se dérouler sur le **territoire français** (y compris DOM-TOM).
- S'adresser **soit à la petite enfance (2 / 6 ans) ; soit aux adolescents (10 / 15 ans)**. Et plus spécifiquement à des jeunes en difficulté.
- **Ne pas être à caractère purement événementiel** (artistique, culturel ou sportif).
- **Ne pas s'inscrire exclusivement dans le cadre de l'enseignement classique ou de l'aide aux devoirs.**

Durant la période 2011/2015, une association ne peut bénéficier que de deux soutiens au plus de la Fondation SNCF, tous dispositifs confondus.

III - CRITERES DE SELECTION

Pour sélectionner les lauréats, les jurys étudieront pour chaque projet :

1. Le diagnostic initial à l'origine du projet

- Prise en compte des spécificités sociales, économiques et culturelles du territoire.
- Identification des besoins du public visé.
- Connaissance des ressources présentes sur le territoire.

2. L'efficience du projet

- Objectifs en lien avec les « savoirs de base » (lecture, écriture, calcul).
- Pédagogie adaptée au public cible :

Pour la petite enfance (2-6 ans) :

Des actions qui suscitent le goût des mots, le développement de l'oralité, la familiarisation avec la langue écrite en associant le milieu familial.

Par exemple :

- o compréhension de textes ;
- o acquisition de vocabulaire ;
- o familiarisation avec l'objet-livre...

Pour l'adolescence (10-15 ans) :

Des actions qui consolident les savoirs de base en stimulant les capacités de communication et d'expression personnelle des adolescents.

- Plan d'action clair et supports cohérents.

3. L'implication des bénéficiaires dans le projet

Implication concrète des différents acteurs : caractère participatif de la démarche ; rôle contributif des parents ou de l'entourage ; engagement entre les bénéficiaires et l'association...

4. Les outils d'évaluation du projet

Présence d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour évaluer l'atteinte des objectifs, les impacts pour les bénéficiaires.

5. La dimension partenariale du projet

Intérêt et complémentarité des partenaires et notamment :

- répartition proportionnée entre partenaires publics et privés ;
- ancrage local de l'action à travers les partenariats (intégration dans un programme local, agrément...).

6. La viabilité du projet

Faisabilité et pérennité du projet : part de fonds propres dans le budget, partenariat pluriannuel, etc.

IV – PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- Statuts de l'association datés et signés.
- Extrait de la publication au Journal Officiel.
- Rapport d'activités et financier 2010.
- Relevé d'identité bancaire.

Une association lauréate en mars 2012 s'engage à fournir à la Fondation SNCF, avant fin septembre 2013, une évaluation et un bilan financier de l'action soutenue dans le cadre de l'appel à projets.

V - FINANCEMENT DES PROJETS LAUREATS PAR LA FONDATION

Le montant du soutien financier accordé est déterminé par les jurys régionaux mis en place par la Fondation SNCF et versé en 2012.

VI - CE QUE LA FONDATION SNCF NE FINANCE PAS

- Les associations à caractère religieux, confessionnel et politique.
- Les dépenses courantes de fonctionnement.
- Les besoins en trésorerie.
- Les projets d'infrastructure et d'investissement (ex. création de ludothèque, crèche...).
- Les collectes de fonds.
- Les achats de billets SNCF.

DOSSIER DE CANDIDATURE (1/8)

Ce dossier doit être rempli intégralement sous forme dactylographiée et renvoyé par courrier au plus tard le **6 janvier 2012**.

Il doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- **statuts de l'association datés et signés**
- **extrait de la publication au Journal Officiel**
- **rapport d'activités et financier 2010**
- **relevé d'identité bancaire**

Nom de la structure
(nom statutaire)

Nom du projet

Le projet concerne
(*cochez une seule case*)

- La petite enfance, de **2 à 6 ans**
ou
 L'adolescence, de **10 à 15 ans**

Nombre de bénéficiaires :

Lieu du projet :
(*cochez*)

Zone urbaine

Zone rurale

Région :

Département (en chiffres) :

Ville

Coût global du projet :

Montant de la subvention demandée :

Réservé à la Fondation

N°

DOSSIER DE CANDIDATURE (2/8)

VOTRE ASSOCIATION

Nom statutaire

Date de création :

Date de parution au Journal Officiel :

Zone habituelle d'intervention :

Adresse du siège social :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site internet :

Objet de l'association (résumé)

.....
.....
.....
.....

Activités principales :

.....
.....
.....

Nombre de personnes travaillant au sein de l'association

Permanents salariés (équivalent plein temps)

Bénévoles

Adhérents.....

Budget annuel 2011

Nom du Président

Téléphone : Portable : Email :

Nom et prénom du porteur de projet :

Fonction dans la structure : salarié bénévole

Téléphone : Portable : Email :

DOSSIER DE CANDIDATURE (8/8)

LE BUDGET DE VOTRE STRUCTURE

Produits	Montant
Fonds propres	
Subventions publiques	
<i>Dont Etat</i>	
<i>Dont Collectivités locales</i>	
Mécénat privé	
BUDGET STRUCTURE TOTAL	

LE BUDGET DE VOTRE PROJET

Charges	Montant	Produits	Montant
Achats :		Fonds propres :	
- Matériel, équipements			
- Prestations de services			
- Autres achats			

Autres services extérieurs :		Aides publiques :	
- Frais Généraux <i>(courrier, téléphone, etc.)</i>		- Etat, services déconcentrés	
- Déplacements		- Collectivités locales	
- Communication <i>(tracts, affiches, etc.)</i>		- Autres <i>(précisez)</i>	

Charges de personnel : <i>(salaires et charges sociales)</i>		Partenaires privés <i>(précisez)</i> :	
- Rémunérations			
- Charges du personnel			

Autres charges <i>(précisez)</i> :		Autres produits <i>(précisez)</i> :	
Sous-total charges		Sous-total recettes	

Autres contributions :		Autres contributions :	
- Dons de produits		- Dons de produits	
- Prestations gratuites		- Prestations gratuites	
- Personnel bénévole		- Personnel bénévole	
CHARGES TOTALES		RECETTES TOTALES	